DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

Procès-verbal N°09

Réunion du Mardi 14 Mars 2023
Au siège du DEF

Président : **M. Marc ROUTIER**

Membres participants :
Mmes Sabrina CHARPENTIER – Nathalie YVELAIN - Karine PAIS.
Mrs Jean-Luc GIFFARD – Daniel RESSE – Bruno FARINA - Patrice LECHER – Charles-Henri RAMARQUES – Arnaud SABLIERE - Radhouane M'BAREK - Jean-François MERIEUX – Pascal LEBRET - Johnny DELHOME - Eric MOERMAN

Assistent à la réunion :
M. Morgan DEWILDE, *CTD-DAP*
M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR, *Conseiller du Secrétaire général*
M. Henri HAIRON, *Secrétaire honoraire du DEF*
M. Jacques FECIL, *Président de la Commission des Arbitres*
M. Emmanuel AUBERT, *Co-responsable du pôle Arbitrage*

Absents excusés :
Mrs Patrick GOSSE – Pascal FOIRET – Nicolas CRIBIER, *membres du Comité de Direction*
M. Sauveur CUCURULO, *Conseiller du Président*
M. Lionel BOLAND, *Président d'honneur du DEF*
M. Ludovic PERRE, *CTRS*

Absente :
Mme Bénédicte MOMBO, *Membre du Comité de Direction*

Marc prend la parole :

« Je souhaite, tout d'abord, un prompt rétablissement à notre ami Sauveur »

1. Adoption des PV du Comité de Direction n°07 du 24/01/2023 et n°08 du 03/02/2023

Aucune observation n'étant formulée, les procès-verbaux du CD du 24/01/2023, et du 03/02/2023 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

2. Condoléances :

- A la famille de Mr Gérard DEVAUX ancien président de la Commission de Discipline et de la CDA.
- A la famille de Thierry GUILLARD, ancien joueur et secrétaire de l'ALM Evreux.
- Au club du FC Madrie et à la famille de Monsieur Saliou, ancien président du club.
- A la famille du Dr Rachid Ait Aïssa, ancien membre de la commission médicale du district de l'Eure (bien connu pour ses nombreuses actions en faveur du football et des jeunes dans l'Ouest du département et notamment à Bernay).

3. Félicitations :

- A Louison OLIVIER pour son magnifique parcours dans la Coupe de France des arbitres, compétition dans laquelle il s'est qualifié jusqu'en ¼ de finale avec plus de 3000 arbitres au départ de la compétition.

4. Le mot et les infos du président :

- Bienvenue à Morgan DEWILDE qui est le salarié du district invité ce soir
- La soirée prévue lors de Caen Dijon le 1/04 est reportée à une date ultérieure pour cause de Finales U13 G et F à Pacy.
- Point des licences. Le record de 19780 licenciés datant de 2018 devrait être atteint cette saison.

Evolution licenciés DEF.xlsx

- Les visites clubs devront être finies pour le 15 avril dernier délai. Il reste à ce jour 3 réunions à planifier sur les 112 clubs qui étaient à visiter. Merci à toutes et à tous pour ce travail très important au service de nos clubs.

- L’AG du District aura lieu le mercredi 28/06 à 18h30, au Neubourg.
- Dans le cadre du développement du Foot en Marchant une manifestation est organisée le 3/06 à Beaumont. Morgan en présente l’organisation :

FOOT EN MARCHANT

Samedi 3 Juin 2023

Beaumont le Roger

Affiche club

Affiche évènement

Les publics

Les Pilotes sur les différentes familles

Salariés Pilote : Morgan	Comité Directeur Pilote : Marc	Partenaires Pilote : Mathis
Arbitres Pilote : Mathieu + Jacques	Educateurs de club Pilote : Ludo	Membres de club (Dirigeants – Administratifs) Pilote : Bruno + Gladys + Muriel
Loisirs CLUBS Pilote : Patrick G.	Membres de commission Pilote : Bureau du CD	

OBJECTIF : 2 équipes (5 joueurs minimum) par famille avec au moins 2 femmes par équipe

Réponses avant le 15 mai

- Une journée Job dating sera organisée avec le CREPI (Club de partenaires en charge de l'insertion) appelée Coup Franc pour l'emploi, elle aura lieu le 6/06 à Evreux. Cette journée en partenariat avec la Ligue de Normandie et les partenaires du district de l'Eure aura pour but de mettre en relation des demandeurs d'emploi et des employeurs. Les clubs et les partenaires du district seront associés à cette journée.

- Arnaud fait un bilan de la procédure prudhommale intentée par F. HERSCOVICI à l'encontre du district de l'Eure. Au nom du Comité de Direction, le président remercie Arnaud SABLIERE pour l'important travail réalisé dans le suivi de ce dossier.
- Les challenges du Fair Play et de la sportivité vont être regroupés. À cette occasion et en hommage aux valeurs qu'incarnait notre ami, Gérard DEVAUX, il est proposé de nommer ce nouveau challenge : « Challenge Sportiv'Eure Gérard DEVAUX »
  La proposition est adoptée à l'unanimité.

Engagement travaux

Projet de construction de murs phoniques pour séparer les trois salles de formation du district.
L'objectif est de pouvoir réaliser trois formations simultanées dans ces salles.
Le Comité de Direction donne mandat au président pour engager les dépenses et la négociation pour un premier devis de 39k€.
Une aide FAFA sera demandée.
Une validation définitive devra être validée par le Comité de Direction lorsque les montants définitifs seront connus.

5. Mouvements dans les commissions :

Bruno FARINA présente les différents mouvements dans les commissions :

- CDPA – S/S Commission arbitrage féminin

  Intégration : Marie MARTESI – Christophe VALENTIN
- CDPA – S/S Commission UNSS

  Intégration : Benjamin LAMART
- CDPA – S/S Commission écoles d'arbitrage

  Intégration : Liam CADOT – Aurélien FERREIRA
- CDPA – S/S Commission accompagnement des arbitres

  Intégration : Liam CADOT – Benjamin LAMART – Olivier PRUVREL
- CDPA – S/S Commission référents arbitres

  Intégration : Aurélien FERREIRA

- CDA – Groupe de travail sur l'absentéisme et indisponibilités des arbitres

  Pilotes : Arnaud SABLIERE – Samuel THOMAS

  Membres : Enzo COSTENTIN – David DOMINGUEZ CONDE – Philippe DE PASQUALE – Mathieu MOULIN – Thierry ORCIERE – Olivier PRUVREL – Nathalie YVELAIN – David WONTERGHEM
- Commission de discipline

  Intégration : Carole CHEDEMAIL
- Commission d'organisation des finales U13

  Président : Pascal LEBRET

  Membres : Gaëlle BISSON – Morgan DEWILDE – Bruno FARINA – Jean-Pierre LEVAVASSEUR – Ludovic PERRE – Daniel RESSE

6. Points règlementaires :

Pascal LEBRET présente les différents points règlementaires :

- **Participation d'équipes issues d'autres districts à nos compétitions**

Le District de l'Eure de Football, désireux de toujours offrir la possibilité aux licenciés de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions, est susceptible d'accueillir dans ses compétitions des équipes émanant d'autres districts. (Avec l'accord des Présidents des districts concernés)
La volonté est de permettre à tous de jouer et ainsi de ne pas laisser de joueurs (ou de joueuses) sur la touche faute d'une offre adaptée.
Toutefois, le Comité de Direction réaffirme que cette possibilité se limite à la seule participation à la compétition concernée. L'équipe (ou les équipes) issue d'un autre district ne peut en aucun cas participer aux phases finales des compétitions du DEF concernées, ni être qualifiée comme représentant du District de l'Eure de Football lors des phases régionales ou nationales. Seuls les clubs affiliés auprès du District de l'Eure de Football ont vocation à le représenter lors de ces compétitions.
En conséquence, et quelle qu'en soit la catégorie, l'équipe d'autre district *(ou les équipes)*, invitée dans ce cadre :
- peut prendre part aux compétitions de type championnat ou critérium, mais dans le cas où elle termine à la première place de cette compétition, c'est l'équipe du DEF classée immédiatement après qui sera déclarée championne. Seule cette équipe du DEF (ou les équipes du DEF classées immédiatement après) pourra, le cas échéant, accéder au niveau supérieur de compétition de la catégorie concernée.
- ne pourra pas participer aux compétitions de types coupes quelle qu'en soit la catégorie et la pratique. (Herbe, futsal, …).

- **Participation de plusieurs équipes d'un même club au Critérium du matin vétérans**

Le Critérium du matin vétérans a été l'objet d'un changement significatif depuis cette saison induisant, notamment pour les équipes d'un même club évoluant dans le groupe des suivants en 2ème phase, des déplacements importants pas vraiment compatibles avec la philosophie de ce niveau de critérium.
En conséquence, après avoir entendu les arguments présentés par les clubs, il est décidé, qu'à compter de la saison prochaine, pour la seule 2ème phase, et exclusivement pour les « groupes des suivants », des équipes d'un même club pourront, le cas échéant, être intégrés dans un même groupe du critérium.

- **Organisation Championnats seniors 2023-2024**

Depuis plus de 10 ans, le nombre d'équipes seniors en district ne cesse de diminuer à cause de l'érosion des équipes qui se fait par le bas, c'est-à-dire toujours dans les districts qui continuent d'alimenter las championnats de Ligue avec le même nombre d'équipes. C'est un point de vigilance qui a été soumis et voté par les des clubs en juin 2021 et dont les effets auront lieu à la fin de cette saison 2022-2023, dans toutes les divisions de district,

notamment en D1 avec la suppression de 2 groupes de R3. Nous cumulons cette réforme avec la suppression d'un groupe de D3, voté en district, également en juin 2021.

La conséquence de ces réformes, va être un nombre de descentes important, particulièrement en D1. Afin de limiter ce nombre de descentes, le Comité de Direction décide, à l'unanimité de mettre en place une D1 à 14 au lieu de 12, pour la saison 2023-2024, avec un retour à un groupe de 12 en D1 dès la saison 2024 – 2025.

- Championnats seniors du district
Le Comité de Direction prend connaissance des conséquences induites par la réforme des championnats de Régional 3 de la LFN sur nos compétitions seniors.
Suite à la réduction du nombre de groupes de Régional 3, un nombre conséquent d'équipes de clubs du DEF risque d'être reversé en Départemental 1 seniors du DEF avec des conséquences sur cette compétition et sur les autres niveaux de notre pyramide seniors.
Conscient de cette problématique, à laquelle vient s'ajouter la perspective de la réforme de nos compétitions seniors, (notamment la suppression d'un groupe de Départemental 3), le Comité de Direction décide que le championnat de **Départemental 1 du DEF**, **exclusivement pour la saison 2023-2024, sera exceptionnellement constitué d'un groupe de 14 équipes.**
A l'issue de la saison 2023-2024, et en tout état de cause, le championnat de Départemental 1 du DEF sera ramené à 12 équipes pour la saison suivante avec toutes les conséquences utiles sur les autres niveaux de la compétition seniors.
A cet effet, il sera rédigé un avenant aux championnats seniors du DEF pour mise en pratique de ces décisions qui ont valeur officielle.

******

Le Comité de Direction valide les présentes décisions à l'unanimité des membres présents.

******

7. Point des bénévoles et médaillés

Le comité de Direction décide de mettre en place des médailles du DEF à l'intention des bénévoles. Un courrier sera envoyé aux clubs pour recenser les possibles récipiendaires. Une cérémonie de remise de récompenses sera organisée au début de la saison 2023 -2024.

VALORISATION DU BENEVOLAT
Pascal LEBRET présente au Comité de Direction la liste des jeunes dirigeants qui se rendront pour un Week-end au CNF de Clairefontaine dans le cadre des actions en faveur des bénévoles. Il rappelle que cette action, qui entre dans une volonté de fidélisation des dirigeants, est pilotée par la LFA et s'adresse aux jeunes dirigeants détenteurs d'une licence dirigeant depuis 5 ans ou moins. La délégation de la Ligue de Football de Normandie est constituée de 27 dirigeants dont les 5 eurois ci-dessous :

NOM	PRENOM	CLUB

FERREIRA	AURELIEN	US RUGLES LYRE
SAINT LAURENT	MATHILDE	US CONCHES
LEDUC	AGATHE	EVREUX FUTSAL
MOTTE	LAETITIA	FC EURE MADRIE SEINE
HUREAU	MATHIS	ES ABPV

MEDAILLE DU DISTRICT

C'est pourquoi, Pascal LEBRET présente aux membres de Comité de Direction le projet de réinstituer la médaille du DEF qui pourrait permettre de récompenser nos bénévoles.

Le District est très attaché à la valorisation de toutes ces personnes qui œuvrent au quotidien dans les clubs et les instances. Souvent discrets, mais toujours utiles, les bénévoles sont les chevilles ouvrières de nos clubs sans lesquels il n'y aurait pas de match, pas d'école de foot, voire plus de club. Certains sont là depuis des années, voire des décennies en ayant pour seule satisfaction que celle du devoir accompli.

En leur qualité de Présidente ou de Président de club, ils sont les premiers témoins de cet investissement des bénévoles, un courrier et une fiche de candidature vont leur être envoyés pour qu'ils formulent de propositions de médailles envers les bénévoles qu'ils auront choisi. Les bénéficiaires de ces demandes devront obligatoirement être licenciés auprès du club ou de l'instance.

Le calendrier qui est proposé est le suivant :

- A compter du 15/03 2023, envoie des documents aux clubs et publication sur le site du DEF et sur Facebook.
- Réponses au DEF attendues jusqu'au 03/05/2023.
- Réunion de la CDB (Commission Départementale du Bénévolat) le 11/05/2023 pour analyse et examen des demandes.
- Présentation et validation des candidatures retenues lors du Comité de Direction du 23/05/2023.

Les récompenses seront remises lors d'une manifestation spécifique organisée par le district.

Le Comité de Direction valide ces propositions à l'unanimité des membres présents.

8. Point arbitrage par Jean-François MERIEUX :

Le district compte à ce jour 194 arbitres (+ 16.8% / saison dernière). Les deux prochaines FIA auront lieu début juillet et début septembre.

La réunion avec les clubs de Ligue de l'Eure prévue le 25/03 est reportée au 15/04 car pas assez de retours (pilotage CDPA + Mathieu).

Un projet Arbitrage Ligue - District est en cours d'élaboration. Des aides financières de la FFF et de la Ligue pour l'embauche d'un agent de développement de l'arbitrage vont être attribuées, sous condition qu'un plan d'action régional (Ligue – Districts) de l'arbitrage soit

mis en place. Dans cette optique, un contrat de mise à disposition des CDTA sera étudié prochainement entre les districts et la Ligue.
Un document de validation des listes d'arbitres reçues de la FFF et de l'UNSS a été mis en place afin d'avoir des critères de choix clairs et connus de tous pour orienter les arbitres n'ayant pas de club. L'objectif est de les envoyer vers des clubs structurés en arbitrage et qui pourront les accompagner au mieux.
La 1ère réunion du groupe de travail sur les indisponibilités arbitre est fixée au 29 mars. L'objectif est de diminuer les indisponibilités des arbitres, beaucoup trop fréquentes.

10. Questions diverses :

Un groupe de travail va être lancé pour réfléchir aux solutions possibles face à l'engorgement des matchs le samedi après-midi. Ce groupe de travail devra dans un premier temps, lancer un questionnaire auprès des clubs et ensuite faire des propositions pour le Comité de Direction du 23/05/23.

Après un tour de table, la séance est levée à 21h00.

Le Président Marc ROUTIER

Le Secrétaire Général Bruno FARINA

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel Régionale de la Ligue de Football de Normandie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la parution sur le site internet, dans le respect des dispositions définies pat l'article 190 des règlements généraux de la L.F.N.